



FIN N° 2024 - 02 - 004

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 13/03/2024

Le Conseil d'administration du CCAS du CENTRE D ACTION SOCIALE ET COMMUNALE régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 13 mars 2024 en session publique ordinaire et au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

RPT04-budget-primitif-2024-CCAS

Présents :

Madame LUGUET Pascale **Présidente**

Madame MANDEIX Catherine **Vice-Présidente**

Madame FRECHET Christine **Déléguée**

Madame PERTHUIS Nicole, Madame TRUILHE Aline, Madame MANSE Corinne, Madame SADRES Valérie **Membres élus**

Monsieur BRU Philippe, Monsieur BACHOWSKI Jean Claude, Monsieur FAINZANG Bernard

Membres désignés

Absents excusés :

Monsieur BEAUMONT Stéphane (absent excusé), Madame BASSI DONNEFORT Florence (absente excusée), Monsieur NADAU Régis (absent excusé), Madame BENFAKIR Dalhila (absente excusée), Madame COPPOLA Hélène (absente excusée), Madame IZQUIERDO Nathalie (absente excusée), Madame GONZALO Anne (absente excusée)

Nombre de membres afférents au Conseil :	017
Nombre de membres en exercice :	017
Nombre de membres présents :	010
Nombre de suppléants :	00
Nombre de procurations :	00

FIN N° 2024 - 02 - 004

Rapporteur : Madame Valérie SADRES

I - Exposés des motifs

Nous soumettons à votre approbation le budget primitif 2024 du CCAS de Boé.

Le budget global est en suréquilibre de 1 912.50€ avec un total dépenses de 1 262 149.30€ et un total recettes de 1 264 061.80€.

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 246 049.30€.

La section d'investissement est en suréquilibre de 1 912.50€ avec un total dépenses de 16 100.00€ et un total recettes de 18 012.50€.

II - Considérants et références juridiques

Vu le décret du 29 décembre 1962, modifié, portant règlement général de la comptabilité publique,

Le Conseil d'administration, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

ABSTENTION(S) :

APPROUVER : le budget primitif 2024 du CCAS, tel que présenté.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Madame Christine FRECHET Mme Pascale Luguët